

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de  
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 23 mars 2022

Nombre Membres

En exercice : 35

Présents :17 Titulaires  
1 SuppléantPouvoir :

0

Votants :17 Pour  
0 Contre  
0 AbstentionsDate de la convocation :  
15 Mars 2022Délibération n°  
2022.03.03**L'an deux mil vingt-deux et le vingt-trois mars**

A 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol-sur-Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

**Présents :** Philippe GESSEN, Alain MARTIN, Josiane GIRAUD, Jean-Pierre MONCHER, Jean-Paul LYONNET, Laurent CAPPY, Anne DEFOUR, Annie MANGIARACINA, Michel CONVERS, Patrick RIFFARD, Yves BRAYES, Bernard BARRY, Didier ROUCHOUSE, Michel MONDON, Sylvie DELAIGUE, Éric DUBOUCHET, Jean-Paul AULAGNIER, Nathalie ARSAC-DELAIGUE.

**Absent excusé :** Guy JOLIVET, Christian BONNEFOY, Pascal MEILLER, Pierre LIOGIER.

**Absents :** Éric GROS, Thierry ASTIER, Calogero GIUNTA, Dominique FREYSSENET, Jean-Paul CELLE, Fabien BONNISSOL, Karine LARDON, Anthony MOUNIER, Justine ROUX, Thierry BENEVENT, Jérôme ROSIER, Pierre MOREL, Alain FOURNIER, Evelyne BAYER.

**Affectation du résultat**

Le Comité syndical réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,  
Statuant sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021,  
Constatant que le compte administratif présente :

<b>UN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE DE:</b>	<b>1 408 183.95 €</b>
---	-----------------------

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **OUI** l'exposé du Président,
- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit au budget primitif 2022,

Pour mémoire Virement à la section d'investissement :  
803 969.00 €  
(prévu au budget 2021 au compte 023)

<u>Affectation à la section d'investissement :</u>	
Exécution du virement à la section d'investissement 1068 :	1 112 886.23 €
Affectation complémentaire à la section d'investissement :	NEANT
<u>Affectation à la section de fonctionnement :</u>	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002) :	295 297.72 €
	-----
<b>TOTAL :</b>	<b>1 408 183.95 €</b>

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

S. M. R. T. O. M.  
17, Rue du Général de Chabron  
BP 20020  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél: 04 71 75 57 57

Le Président

  
Jean-Paul LYONNET